



Extrait du Mairie d'Argenvières

<http://argenvieres.free.fr/spip.php?article31>

2016-Halte à vélo

- Actualités - 2016 -

Date de mise en ligne : mercredi 29 juin 2016

Description :

Le projet de réhabilitation de l'ancienne aire naturelle du camping a débuté à la mi-avril 2016

Copyright © Mairie d'Argenvières - Tous droits réservés

Le projet de réhabilitation de l'ancienne aire naturelle du camping a débuté à la mi-avril. Le début du chantier a commencé par le terrassement afin de pouvoir réaliser les fondations pour accueillir le bâtiment et l'aménagement de l'aire de pique nique.

Une fois la fondation réalisée, la chape de ciment a été coulée avec la réservation pour les réseaux (eau et électricité). Une période de séchage a du être respectée avant la livraison du bâtiment en ossature bois qui devrait arriver mi-juin.

Ce bâtiment sera doté de deux sanitaires, d'un point d'eau potable, d'un local technique, d'une terrasse avec une partie couverte et une partie découverte. Ce projet de halte à vélo s'inscrit dans le cadre du développement de l'itinérance « Loire à vélo » et boucle cyclable « Loire à vélo ». Cette aire d'arrêt et d'accueil qui se veut fonctionnelle et accueillante, repose sur les principes de la convivialité et de la détente au profit de la population locale et périphérique et des touristes à vélo.

Avec son aire de pique-nique, son terrain à vocation sportive, son circuit cyclo-gym et son parcours santé, petits et grands pourront passer un agréable moment.

Le projet a été scindé en deux dossiers pour être présenté au titre du contrat régional de troisième génération.

- Le premier dossier dénommé « aménagement de sanitaires publics Loire à vélo » a obtenu une subvention de 80% de la Région avec le partenariat du Pays Loire Val d'Aubois.
- Le deuxième dossier dénommé « aménagement d'une aire d'accueil Loire à vélo » a obtenu quant à lui une subvention de 50% de la Région avec toujours le partenariat du Pays Loire Val d'Aubois et une autre subvention de 30% au titre du programme opérationnel interrégional FEDER bassin de la Loire. Le seuil maximum pour les subventions a été atteint, la commune aura donc à charge les 20% restants.

Jusqu'à présent, le calendrier des travaux a été respecté avec une fin prévue dans le courant du mois de septembre. Seul petit bémol comme les riverains ont pu le constater, lors du terrassement, un poteau téléphonique a été renversé ce qui a engendré la coupure de la route principale. La société Orange a été contactée à plusieurs reprises mais le temps d'enregistrer la demande, d'attribuer un numéro d'intervention, de diligenter une personne sur place pour constater que le poteau est bien à terre, de procéder à une demande de travaux, de contacter une entreprise, il aura bien fallu plus d'un mois et demi pour pouvoir avoir de nouveau accès à la route....











